

## **Le paradigme de l'égalité des sexes : Vers l'autonomisation économique de la femme**

**Titre du projet : *Accompagnement économique des femmes vulnérables dans la ville de Bukavu et ses périphéries.***

**Bailleurs de Fonds : Crédit-Sud, Fraternité Saint Paul de Belgique**

**Dates : de 2007 – jusqu'à ce jour.**

L'activité de microcrédit, l'un des programmes clés de l'ARSF visant essentiellement l'autonomisation économique de la femme pauvre et la réduction de la pauvreté monétaire et non monétaires et femmes vivant dans des zones périurbaines et rurales pauvres a été poursuivi de 2007 jusqu'à ce jour. Ce programme s'adresse à des catégories des femmes vulnérables et pauvres parmi lesquelles : les femmes vivant avec handicap, les femmes abandonnées par leurs conjoints, les femmes autochtones pygmées Batwa, les femmes travailleuses de la petite mine, les femmes albinos, les professionnelles de sexe, les filles et femmes survivantes de violences sexuelles et celles basées sur le genre, les femmes affectées ou vivant avec le VIH/Sida, les femmes unique soutien de leurs ménages, les femmes veuves, les femmes du troisième âge sans soutien de famille, etc.

De ce fait, il s'agit d'un programme pro-pauvres, inspiré de la stratégie de Grameen Bank<sup>1</sup>, visant l'égalité entre hommes et femmes, reconnaissance des mérites, possibilités données aux femmes de choisir et de maîtriser leur vie, capacité de trouver leur place sur le marché de travail, de suivre l'évolution technologique et de rester en bonne santé. L'idéal étant de donner libre cours à l'esprit d'entreprise, de recevoir une part équitable de la richesse qu'elles ont contribué à créer et ne pas subir de discrimination et ainsi, faire entendre leurs voix sur le lieu de travail et dans leurs communautés respectives. Et, dans le cas extrême, il s'agit de permettre aux femmes vulnérables, de passer de l'état de subsistance à celui d'existence.

Le programme consiste donc à donner aux filles et femmes la possibilité d'exercer une activité productive décente, comme moyen de créer la richesse qui leur permet de réaliser leurs rêves et objectifs de la politique sociale. Il s'agit d'une approche préventive associant micro financement, activités génératrices de revenu, protection de la santé, éducation,

---

<sup>1</sup> OIT, Réduire le déficit du travail décent, un défi pour le monde

sensibilisation et dialogue social dans des zones où la servitude pour dettes est particulièrement courante.

**Le tableau n° 1 : La situation d'octroi de micro-crédit par ARSF aux bénéficiaires de 2007-2019**

N°	Année	Nombre de crédits	N° des Grappes	Montant octroyé	Rayon d'action
1	2007	80	G01	\$ 8 000,00	Bukavu et périphéries
2	2008	120	G02	\$ 12 060,10	Bukavu et périphéries
3	2009	140	G03	\$ 14 182,54	Bukavu et périphéries
4	2010	180	G04	\$ 18 320,22	Bukavu et périphéries
5	2011	203	G05	\$ 20 522,02	Bukavu et périphéries
6	2012	241	G06 et G07	\$ 34 807,74	Bukavu et périphéries
7	2013	230	G08 et G09	\$ 34 053,77	Bukavu et périphéries
8	2014	124	G10	\$ 24 000,00	Mwenga et Kalehe
9	2014	33	G11	\$ 14 650,00	Bukavu et périphéries
10	2014	30	G12	\$ 10 550,00	Bukavu et périphéries
11	2015	32	G13	\$ 12 300,00	Mwenga
12	2015	19	G14	\$ 7 300,00	Bukavu
13	2015	30	G15	\$ 5 250,00	Kalehe
14	2016	36	G16	\$ 16 600,00	Bukavu et périphéries
15	2016	14	G17	\$ 9 400,00	Bukavu et périphéries
16	2016	23	G18	\$ 14 600,00	Bukavu et périphéries
17	2017	25	G19	\$ 13 750,00	Bukavu et périphéries
18	2017	12	G20	\$ 7 120,00	Bukavu et périphéries
19	2017	15	G21	\$ 8 350,00	Bukavu et périphéries
20	2018	10	G22	\$ 9 050,00	Bukavu et périphéries
21	2018	26	G23	\$ 8 650,00	Bukavu et périphéries
22	2019	11	G24	\$ 3 900,00	Bukavu et périphéries
23	2019	14	G25	\$ 6 000,00	Bukavu et périphéries
24	2019	15	G26	\$ 5 750,00	Bukavu et périphéries
		<b>1663</b>	<b>Total général</b>	<b>\$ 319 166,39</b>	

### Commentaires

De 2007-2019, ce tableau montre ce qui suit :

1°. Nombres des crédits octroyés pendant 13 ans : 1.663

3°. Bénéficiaires (femmes et filles) reçues micro-crédits : ±600

4°. Nombres des Grappes(G) : 26

5°. Montant total octroyé : 319.166,39 \$ USD

**Les activités des bénéficiaires sont les suivantes :**

**a. Celles qui choisissent les activités de petit commerce selon l'étude de rentabilité sont soit dans la vente de :**

- L'huile de palme
- La friperie
- Souliers usagers
- Poissons salés
- Pétrole lampant
- Farine de maïs
- Charbon de bois

**b. Activités artisanales :**

- Coupe et couture
- Broderie
- Tissage des sacs à mains pour dames à partir du fil à nylon

**B. Missions d'Audits**

En partenariat avec une organisation Belge dénommée : « Ex-Change ASBL de Belgique », ARSF a reçu quatre missions d'au moins 15 chacune, d'un Expert Belge, à la personne de Monsieur « Michel de Wasseige (voir les rapports de mission en annexe) :

1°. Du 24 juillet au 15 août 2014

2°. Du 03 au 24 décembre 2015

3°. Du 15 au 31 juillet 2016

4°. Du 13 au 26 mai 2018